

# ASSOCIATION CANINE TERRITORIALE DE FRANCHE COMTE

Affiliée à la Centrale Canine

## CSAU TOUTES RACES

### BULLETIN D'INSCRIPTION

TARIF : 22€ par chien –

CLÔTURE DES ENGAGEMENTS : 8 février 2024

LE CHIEN DOIT ETRE AGE DE 12 MOIS MINIMUM

BULLETIN D'INSCRIPTION (engagement en ligne recommandé)

A renvoyer à : C E D I A - CSAU de LONS LE SAUNIER -

67 rue du Général Leclerc 67202 WOLFISHEIM

Accompagné du règlement par chèque bancaire à l'ordre de l'ACTFC .

Race : \_\_\_\_\_

Sexe : \_\_\_\_\_

Identification : (Puce ou tatouage) \_\_\_\_\_

N° Livre Origine:(LOF) | \_ | \_ | \_ | \_ | \_ | \_ | \_ | \_ | \_ | \_ | \_ | \_ | \_ | \_ | \_ | \_ | \_ | \_ | \_ | \_

Né(e) le : \_\_\_\_\_

Nom du chien : \_\_\_\_\_

Nom du Producteur: \_\_\_\_\_

Nom du Propriétaire : \_\_\_\_\_ Prénom: \_\_\_\_\_

Adresse complète : \_\_\_\_\_

Ville : \_\_\_\_\_ Code Postal: \_\_\_\_\_

Tél. : \_\_\_\_\_ Mail : \_\_\_\_\_

**OBLIGATIONS SANITAIRES** : 2e Catégorie : Le certificat de vaccination antirabique en cours de validité, mentionnant le N° d'identification ou de tatouage qui sera exigé à l'entrée de l'exposition pour les chiens de race Rottweiler, Tosa, American Staffordshire Terrier. L'organisation recommande aux propriétaires des chiens des races citées ci-dessus de prendre toutes dispositions relatives à l'article 211-5 de la loi du 6 janvier 1999 & du 20 juin 2008-582 (récépissé municipal, tenue en laisse et muselière en dehors des rings et cages). Certificat de vaccination antirabique en cours de validité obligatoire pour les chiens venant de l'étranger. Les chiens disposant d'un n° de pedigree étranger et vivant en France doivent être inscrits à l'I-CAD (anciennement SIEV ou SCC) « Je déclare sincères et véritables les renseignements ci-dessus. J'accepte d'une façon absolue et sans réserve tous les articles du règlement de cette exposition que j'ai reçu et dont j'ai pris connaissance. En conséquence, j'exonère spécialement et entièrement la Société Organisatrice de toute responsabilité du fait d'accidents (blessures, morsures), vol, maladies et dommages divers survenus à mon chien ou causés par lui ou à moi-même. Je certifie sur l'honneur que mon chien ou mon chenil ne sont pas, à ma connaissance, au jour où est signé cet engagement, atteint de maladies contagieuses et je m'engage à ne pas présenter mon chien si de telles maladies venaient à se déclarer d'ici au jour de l'exposition. Je reconnais être responsable du bien-être du chien que je présente et je m'engage à ne pas le placer dans une situation potentiellement dangereuse pour son bien-être ou sa santé, comme par exemple le laisser dans la voiture par temps chaud ou froid et/ou le traiter de manière cruelle. J'ai bien pris connaissance que le non-respect de cette règle entraînera mon exclusion de l'exposition en cours et des expositions suivantes. Enfin, en cas de fausse déclaration, j'accepte d'ores et déjà de me voir appliquer les sanctions prévues au Règlement, notamment la disqualification de mon chien et mon exclusion de toute manifestation patronnée par la S.C.C.»

Date & Signature :



Cochez le jour de passage choisi :

Samedi 2 mars 2024

Dimanche 3 mars 2024

Plus d'infos sur le passage du CSAU :

<https://www.centrale-canine.fr/articles/le->